

**Botschaft
des Königreiches
Marokko
Wien**



بجلمة المملكة المغربية
قينا

**Projet de déclaration du Royaume du Maroc à la
37^{ème} session du Conseil de développement
industriel de l'ONUDI.**

Vienne : 10-12 mai 2010.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,
Mesdames et messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable de vous exprimer ainsi qu'aux membres de votre bureau mes sincères félicitations pour votre élection à la Présidence des travaux de cette 37^{ème} session du Conseil du développement industriel.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage au Directeur général Mr. Kandeh Yumkella, pour son engagement indéfectible pour la promotion de l'industrie dans les pays en développement, la promotion de la coopération technique et pour la qualité de son rapport à notre Conseil. Le Maroc comme l'ensemble des pays africains, compte sur l'ONUDI pour dynamiser son industrialisation, afin de relever les défis qui nous interpellent et de saisir les opportunités offertes par la mondialisation.

Je voudrais, également remercier le Secrétariat pour l'excellente organisation de cet événement et la qualité des documents mis à la disposition des délégations.

Monsieur le Président,

Ma délégation, estime que notre coopération, avec l'Organisation est fructueuse et qu'elle est appelée à franchir un nouveau pas décisif, en adoptant un nouveau cadre de coopération qui tiendrait compte des nouvelles priorités du gouvernement marocain définies par les diverses stratégies de développement sectoriel adoptées, dont il y'a lieu de citer, le Pacte National pour l'Emergence, et de surmonter les difficultés de mobilisation de financement concernant les futurs programmes.

Le Maroc propose de passer d'une logique de programme intégré, dont il est difficile de remodeler les composantes une fois définies, vers la mise en place d'un cadre stratégique de coopération alliant flexibilité, souplesse et anticipation des besoins futurs, reflétant les orientations et priorités du Gouvernement et, partant, esquissant la stratégie d'intervention de l'ONUDI, ainsi que le programme qui l'opérationnalise.

En ce qui concerne la coopération sud-sud, thème auquel le Maroc accorde une importance particulière, par ce qu'elle constitue un vecteur essentiel dans la transmission des compétences et du savoir dans notre continent. A cet effet, le Maroc est toujours disposé à créer un Centre régional de coopération sud-sud qui constitue une priorité pour l'ONUDI. Pour le Maroc, le renforcement de la coopération avec les pays africains a toujours occupé une place centrale dans le choix de coopération du Maroc

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

La nouvelle politique industrielle du Maroc a été élaborée pour parer aux insuffisances de la croissance économique nationale et aux effets peu maîtrisés de l'ouverture et réinventer la place du Maroc dans les échanges mondiaux. Cette stratégie s'appuie sur deux piliers essentiels : la modernisation compétitive du tissu industriel existant et le ciblage volontariste, mais non exclusif, des moteurs de croissance, et ce en évitant le "saupoudrage" dans un contexte de ressources humaines et financières limitées, en se focalisant sur les moteurs de croissance orientés vers les exportations, qui représenteront 70 % de la croissance industrielle en 2015, et en optant dans

un premier temps pour 8 moteurs de croissance, qui sont l'Offshoring, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'agroalimentaire, les produits de la mer, le textile et l'artisanat.

Aussi, pour ce faire, ce programme d'industrialisation, compte mettre à profit les opportunités majeures de la délocalisation, impulser l'émergence et le développement de nouveaux métiers et secteurs, stimuler la croissance et le repositionnement de secteurs structurants à fort potentiel et anticiper les évolutions futures.

Cette stratégie volontariste se base sur deux piliers essentiels : d'une part, le renforcement et la redynamisation du tissu industriel marocain et, d'autre part, une politique volontariste orientée vers de nouveaux secteurs prometteurs pour lesquels le Maroc dispose d'avantages compétitifs

En s'appuyant, sur cette nouvelle stratégie et en tenant compte des progrès réalisés ces dernières années et selon une évaluation par la méthode des projections préconisée, le PNUD, prévoit que le Maroc sera en mesure de réaliser les OMD à l'horizon 2015. La démarche qu'adopte le Maroc, de son côté, se basant sur l'élaboration des modèles économiques privilégie une évaluation plus globale de la capacité des politiques publiques à atteindre ce résultat. Cependant la gestion économique et financière au Maroc devrait gagner en efficacité avec la cohérence des programmes sectoriels, la préservation de la stabilité du cadre macro-économique et la sauvegarde de l'impérative solvabilité des finances extérieures.

Monsieur le Président,

Il y a dix ans, la communauté internationale a entamé un nouveau siècle en acceptant d'agir pour

éliminer l'extrême pauvreté d'ici à l'an 2015. De grands progrès ont été réalisés pour atteindre certains de ces ambitieux *objectifs du Millénaire*. Par contre, des progrès dans d'autres domaines essentiels ont pris un important retard et nous sommes très loin de tenir toutes nos promesses d'un avenir meilleur pour les pauvres dans le monde, à cause de la crise alimentaire, économique et financière qui a frappé le monde.

« Nous ne pouvons pas décevoir les milliards de personnes qui attendent de la communauté internationale qu'elle réalise les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire pour un monde meilleur ». C'est en ces termes que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a demandé aux gouvernements de participer de manière constructive aux préparatifs de la réunion de haut niveau du 20 au 22 septembre 2010, destinée à passer en revue les progrès réalisés vers les OMD, à cinq ans avant l'échéance de 2015 et d'autres objectifs internationaux de développement.

La poursuite de ces objectifs est nécessaire car ils concernent des domaines fondamentaux du développement économique et social des pays en développement.

Ma délégation appelle les pays riches à intensifier leurs efforts et à respecter les engagements en matière d'aide pour atteindre les OMD.

Monsieur le Président,

Le programme régional pour les pays arabes a été présenté par la délégation du Maroc au nom de l'OADIM, à la 36^{ème} session du Conseil de développement industriel en juin 2009 demandant, l'appui de l'ONUDI pour le renforcement du rôle des petites et moyennes

industries dans le développement économique et social des pays arabes.

Il est souhaitable que L'ONUDI en coopération avec l'OADIM élaborent un programme d'action basée sur deux ou trois projets industriels dans des secteurs d'activités intéressant la région des pays arabes.

Monsieur le Président

En ce qui concerne son programme marocain de l'énergie renouvelable, le Maroc dispose de gisements importants, notamment pour le solaire et l'éolien en particulier au niveau des zones côtières qui portent sur 3 500km.

Pour accompagner le secteur des énergies renouvelables le Maroc favorise la coopération internationale. Ce projet a pour objet d'assurer un développement durable de la fourniture d'énergie, de réduire le coût de l'approvisionnement énergétique pour l'économie nationale, de lutter contre le changement climatique et de développer la technologie de valorisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le Maroc ambitionne de porter à 20% sa part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2012, en mettant l'accent sur l'éolien, le solaire et l'hydroélectrique

Le solaire devrait représenter 2000 MW de puissance, bénéficiant des 3000 heures d'ensoleillement par an. Le Maroc participe au Plan Solaire Méditerranée, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Sur les 130 projets solaires prévus, il devrait en accueillir une vingtaine, et devenir exportateur d'énergie.

Les objectifs du Plan Solaire Marocain entrent en cohérence avec ceux du Plan Solaire Méditerranéen (PSM), volet particulièrement

important de l'Union pour la Méditerranée, qui vise à développer des projets de centrales électriques utilisant des sources d'énergies renouvelables sur les rives Sud et Est de la Méditerranée pour une production additionnelle totale de 20 GW d'ici 2020.

Merci, Mr. la Président